

Le français en Louisiane

Langue maternelle en Louisiane depuis sa fondation comme colonie française en 1699, *le français continue à jouer un rôle important dans ce lieu unique aux Etats-Unis.*

Les Louisianais qui parlaient une variante de français ou de créole étaient au nombre d'un million en 1968, date de la création du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). Descendants des premiers Amérindiens à habiter ces terres et de vagues successives de colons et d'immigrants venus des quatre coins du monde, *ces Français, Créoles de couleur, Créoles blancs, Cadiens et Indiens d'expression francophone et créolophone apportaient chacun un accent et une couleur à la Louisiane, créant ainsi une mosaïque culturelle et linguistique sans égal au monde.*

Dé-officialisés et dé-institutionnalisés par la constitution de l'état en 1921, bannis des agences étatiques et des écoles publiques, le français et le créole ont pourtant trouvé une manière de survivre. Actuellement, on estime qu'entre *cent cinquante mille et deux cent mille Louisianais s'expriment dans une de ces langues.* Il faut pourtant reconnaître que les locuteurs de langue maternelle française disparaissent progressivement ; de plus, rares sont ceux qui ont transmis la langue à leurs enfants étant donné la situation politique et la stigmatisation sociale attachées au français du début au milieu du 20ème siècle.

Aujourd'hui, la situation est bien différente. Ce qui ne fut pas possible en Louisiane pendant des décennies l'est maintenant. *L'enseignement du français langue seconde touche plus de cinquante mille élèves du primaire au secondaire.* Qui plus est, *trente écoles dans dix paroisses offrent l'enseignement en immersion où non moins de trois mille cinq cent enfants passent la majorité de leur journée scolaire en français.*

Ces environnements éducationnels permettent aux jeunes Louisianais issus de différents groupes ethniques et classes sociales de recevoir une instruction en langue française. Ce faisant, ils *bénéficient de l'opportunité de réaliser leur capacité intellectuelle tout en étant préparés à participer pleinement comme citoyens du monde dans la langue qui les lie au patrimoine louisianais et à la francophonie mondiale.*